

Programmes du collège

Programmes de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique

classe de quatrième

Histoire

Classe de quatrième

DU SIÈCLE DES LUMIÈRES À L'ÂGE INDUSTRIEL

À l'école primaire, les élèves ont abordé le XVIII^e siècle, la Révolution française et le XIX^e siècle, essentiellement à travers l'histoire nationale.

En quatrième, les révolutions sont au centre du programme : les XVIII^e et XIX^e siècles sont caractérisés par des ruptures décisives dans l'ordre politique, social et économique et par l'accélération de l'histoire.

Les élèves, poursuivent l'acquisition de repères en approfondissant la maîtrise de leur utilisation.

Ils consolident leur pratique de sources historiques diverses : identification, prise en compte du contexte, confrontation entre sources différentes. Ils sont amenés à développer davantage l'exposition de leurs connaissances : les textes produits à l'écrit et les prises de parole doivent mettre en évidence les continuités, les ruptures et les interactions...

Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.

Thème transversal au programme d'histoire : Les arts, témoins de l'histoire des XVIII^e et XIX^e siècles

Ce thème ne fait pas l'objet d'un enseignement isolé ; le professeur choisit un itinéraire composé d'au moins une œuvre et/ou un artiste significatif pour chacune des parties du programme.

Les dimensions sensible, technique et esthétique, impliquent un travail conjoint avec les professeurs des autres disciplines concernées.

EXEMPLES D'ŒUVRES OU D'ARTISTES (la liste n'est ni impérative, ni limitative)

Des tableaux de Canaletto, Vernet, Vigée-Lebrun, Goya, David, Delacroix, Ingres, Monet, Meyssonnier (*Siège de Paris*), des portraits des rois de France...

Des sculptures de Puget, Pigalle, Carpeaux, Bartholdi, Rodin, Camille Claudel...

Des photos et les premiers films de Nadar, des Frères Lumière...

Des œuvres d'architecture et d'urbanisme : Le Petit Trianon à Versailles, la Place de la Concorde de Ange-Jacques Gabriel, l'Opéra Garnier à Paris, le Paris d'Hausmann, le *Vittoriano* à Rome, le quartier wilhelmien de Strasbourg ou Metz, l'œuvre de Gustave Eiffel...

Des extraits d'œuvres littéraires de Beaumarchais, Goethe, Germaine de Staël, Balzac, George Sand, Flaubert, Zola...

Des extraits d'œuvres de compositeurs : Vivaldi, Mozart, Beethoven, Schubert, Verdi, Wagner...

CAPACITÉS

- **identifier** la nature de l'œuvre
- **situer** l'œuvre dans le temps et dans son contexte et en expliquer l'intérêt historique
- **décrire** l'œuvre et en expliquer le sens
- **distinguer** les dimensions artistiques et historiques de l'œuvre d'art

I - L'EUROPE ET LE MONDE AU XVIII^e SIÈCLE
(environ 25% du temps consacré à l'histoire)

-> 9 heures

Thème 1 - L'EUROPE DANS LE MONDE AU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE -> 2heures

CONNAISSANCES

Les grandes puissances européennes et leurs **domaines coloniaux**, les grands **courants d'échanges mondiaux** au début du XVIII^e siècle.

DÉMARCHES

L'étude s'appuie sur **des cartes** et des **tableaux au choix** représentant une ville ou un port.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- Les grandes puissances politiques en Europe sur une carte de l'Europe au début du XVIII^e siècle
- Leurs empires coloniaux sur une carte du monde au début du XVIII^e siècle
- Quelques grandes routes maritimes

Thème 2 - L'EUROPE DES LUMIÈRES -> 2heures

CONNAISSANCES

Au XVIII^e siècle, **les philosophes et les savants** mettent en cause les fondements religieux, politiques, économiques et sociaux de la société d'ordres.

DÉMARCHES

La France est au centre de cette étude qui est menée à partir de **la vie et de l'œuvre d'un philosophe des Lumières ou d'un savant au choix**.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant

- L'Encyclopédie, milieu du XVIII^e siècle

Raconter quelques épisodes de la vie du philosophe ou du savant étudié, et **expliquer** en quoi ils sont révélateurs du siècle des Lumières

Thème 3 - LES TRAITES NÉGRIFIÈRES ET L'ESCLAVAGE -> 2heures

CONNAISSANCES

La traite est un phénomène ancien en Afrique. Au XVIII^e siècle, **la traite atlantique** connaît un grand développement dans le cadre du «commerce triangulaire» et de l'économie de plantation.

DÉMARCHES

La traite atlantique est inscrite dans le contexte général des traites négrières.
L'étude s'appuie sur **un exemple de trajet de cette traite**.

CAPACITÉS

Raconter la capture, le trajet, et le travail forcé d'un groupe d'esclaves

Thème 4 - LES DIFFICULTÉS DE LA MONARCHIE SOUS LOUIS XVI -> 3heures

CONNAISSANCES

Trois aspects sont retenus : les aspirations à des réformes politiques et sociales, l'impact politique de l'indépendance américaine, l'impossible réforme financière.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir d'**images au choix** (tableaux, caricatures), de **quelques extraits de la constitution américaine**, d'**un exemple de cahier de doléances**

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- Le règne de Louis XVI : 1774 – 1792
- La Révolution américaine : 1776 – 1783

Décrire et expliquer les principales difficultés de la monarchie française à la veille de la Révolution et quelques unes des aspirations contenues dans les cahiers de doléances.

II - LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE
(environ 25% du temps consacré à l'histoire)

-> 9 heures

Thème 1 - LES TEMPS FORTS DE LA RÉVOLUTION -> 4 heures

CONNAISSANCES

L'accent est mis sur **trois moments**:

- **1789-1791** : l'affirmation de la souveraineté populaire, de l'égalité juridique et des libertés individuelles ;
- **1792-1794** : la République, la guerre et la Terreur ;
- **1799-1804** : du Consulat à l'Empire.

DÉMARCHES

On renonce à un récit continu des événements de la Révolution et de l'Empire ; l'étude se concentre sur **un petit nombre d'événements** et de **grandes figures à l'aide d'images au choix** pour mettre en évidence les ruptures avec l'ordre ancien.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- La Révolution française : 1789 – 1799. Prise de la Bastille : 14 juillet 1789 ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789 ; proclamation de la République : septembre 1792
- Le Consulat et l'Empire : 1799 – 1815. Napoléon Ier, empereur des Français : 1804

Raconter quelques uns des événements retenus et **expliquer** leur importance

Thème 2 - LES FONDATIONS D'UNE FRANCE NOUVELLE PENDANT LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE -> 2-3 heures

CONNAISSANCES

Les fondations, politiques, économiques, sociales et culturelles d'une France nouvelle.

DÉMARCHES

Une étude au choix parmi les suivantes :

- L'invention de la vie politique.
- Le peuple dans la Révolution.
- La Révolution et les femmes.
- La Révolution, l'Empire et les religions.
- La Révolution, l'Empire et la guerre.

CAPACITÉS

Raconter des événements, des épisodes de la vie d'acteurs révolutionnaires (hommes et femmes), des prises de décision et **expliquer** leurs enjeux et leur importance historique

Thème 3 - LA FRANCE ET L'EUROPE EN 1815 -> 2-3 heures

CONNAISSANCES

L'Europe, en 1815, donne l'illusion d'un retour à l'ordre ancien. Mais les guerres révolutionnaires ont répandu les idées de la Révolution française et engendrent en réaction **le sentiment national**.

DÉMARCHES

L'analyse d'une **carte de l'Europe en 1815** sert de support à l'étude. Les témoignages sur l'affirmation du sentiment national sont mis en évidence notamment au travers d'**œuvres artistiques au choix**.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant

- Congrès de Vienne : 1815

Décrire les grandes transformations sociales, politiques et territoriales issues de la période révolutionnaire en Europe

III - Le XIXe SIÈCLE
(environ 50% du temps consacré à l'histoire)

-> 18 heures

Thème 1 - L'ÂGE INDUSTRIEL -> 5-6 heures

CONNAISSANCES

L'industrialisation qui se développe au cours du XIXe siècle en Europe et en Amérique du Nord entraîne des **bouleversements économiques, sociaux religieux et idéologiques**.

DÉMARCHES

Une étude au choix parmi les suivantes :

- Une ville industrielle au XIX^e siècle.
- Le chemin de fer au XIXe siècle.
- Un entrepreneur et son entreprise au XIXe siècle.
- Ouvriers et ouvrières à la Belle Époque.

Cette étude est replacée dans le cadre de l'ensemble des bouleversements économiques et sociaux. Elle débouche sur une découverte des grands courants de pensée religieux et idéologiques (libéralisme et socialisme).

CAPACITÉS

Connaître et utiliser

- Un repère chronologique en liaison avec l'étude choisie
- Le manifeste du Parti communiste 1848
- Encyclique *Rerum Novarum* 1891

Situer sur un planisphère les régions industrialisées à la fin du XIXe siècle

Décrire et expliquer un exemple de mutations liées à l'industrialisation

Caractériser les grandes idéologies (libéralisme et socialisme)

Thème 2 - L'ÉVOLUTION POLITIQUE DE LA FRANCE, 1815-1914 -> 4 heures

CONNAISSANCES

La succession rapide de **régimes politiques jusqu'en 1870** est engendrée par des ruptures : révolutions, coup d'État, guerre.

La victoire des républicains vers 1880 enracine solidement **la III^e République** qui résiste à de graves crises.

DÉMARCHES

Les régimes politiques sont simplement caractérisés ; le sens des révolutions de **1830** et de **1848** (établissement du suffrage universel et abolition de l'esclavage) et de **la Commune** est précisé.

L'accent est mis sur l'adhésion à la République, son **œuvre législative**, le rôle central du Parlement : **l'exemple de l'action d'un homme politique** peut servir de fil conducteur. On étudie **l'Affaire Dreyfus** et la **séparation des Églises et de l'État** en montrant leurs enjeux.

CAPACITÉS

Situer dans le temps

- Les régimes politiques successifs de la France de 1815 à 1914
- L'abolition de l'esclavage et suffrage universel masculin en 1848

Raconter des moments significatifs de la IIIe République (Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire : 1882; Affaire Dreyfus : 1894-1906 ; loi de séparation des Églises et de l'État : 1905) et **expliquer** leur importance historique

Thème 3 - L’AFFIRMATION DES NATIONALISMES -> 2-3 heures

CONNAISSANCES

Au cours du XIXe siècle, les **revendications nationales** font surgir de nouvelles puissances, **bouleversent la carte de l’Europe** et font naître des tensions.

DÉMARCHES

Une étude au choix parmi les suivantes :

- L’unité allemande.
- L’unité italienne.
- La question des Balkans.

L’étude s’appuie sur des œuvres artistiques ou sur la biographie d’un personnage emblématique (Bismarck, Cavour) et débouche sur la comparaison des cartes de l’Europe en 1848 et en 1914.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser un repère chronologique en liaison avec l’étude choisie
Situer sur une carte les principales puissances européennes à la fin du XIXe siècle

Décrire et expliquer les conséquences des revendications nationales au cours du XIXe siècle

Thème 4 - LES COLONIES -> 2-3 heures

CONNAISSANCES

Les conquêtes coloniales assoient la domination européenne.

Les colonies constituent, dès lors, un monde dominé confronté à la modernité européenne.

DÉMARCHES

Étude:

- d’un exemple **au choix** de conquête coloniale,
- et**
- d’un exemple **au choix** de société coloniale.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant : les principales colonies britanniques et françaises en 1914

Décrire et expliquer quelques unes des modifications introduites par l’arrivée des Européens dans un territoire colonisé

Thème 5 – CARTE DE L’EUROPE EN 1914 -> 2 heures

CONNAISSANCES

Les alliances militaires de la fin du XIXe siècle entre les principaux pays européens contribuent à exacerber les tensions.

DÉMARCHES

On observe **la carte** des alliances militaires au début du XXe siècle.
L’évocation de quelques crises au choix permet de montrer les tensions.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant : les deux alliances et leurs protagonistes en 1914

Géographie

Classe de quatrième

APPROCHES DE LA MONDIALISATION

La classe de quatrième est consacrée à l'étude des relations nouées à l'échelle mondiale et à leurs effets sur les territoires à différentes échelles.

Par des études de cas, il s'agit de mettre la mondialisation en images, en s'appuyant en particulier sur des paysages, et de fournir quelques éléments simples de description, d'analyse et d'explication de ce processus. Une place est faite, dans le programme, aux débats que suscite la mondialisation.

La mondialisation transforme la hiérarchie des États et développe ou réduit les inégalités socio-spatiales sur les territoires. Des études de paysages, de cartes et la réalisation de croquis donnent aux

élèves une première approche de son impact sur les dynamiques territoriales.

Au fur et à mesure de l'avancement du programme les études de cas permettent d'approfondir un parcours du monde et d'élaborer une carte simple de l'organisation du monde d'aujourd'hui.

Pour localiser et situer, pour comprendre et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme.

I - DES ÉCHANGES A LA DIMENSION DU MONDE (environ 40% du temps consacré à la géographie)

14 heures

Thème 1. - LES ESPACES MAJEURS DE PRODUCTION ET D'ÉCHANGES

3 heures

CONNAISSANCES

Les ports et les littoraux sont des lieux privilégiés de la production et des échanges mondiaux de marchandises.

DÉMARCHES

Étude de cas : une zone industrialo-portuaire (ZIP) au choix

- en Europe (par exemple Rotterdam),
- en Asie (par exemple Singapour ou Shanghai).

On s'interroge sur la situation du port choisi à différentes échelles, sur les aménagements, les produits fabriqués, importés et exportés et les acteurs de la production et des échanges. La zone industrialo-portuaire est replacée sur un planisphère des grands ports mondiaux et des principales façades maritimes.

CAPACITÉS

Décrire les principaux aménagements de l'ensemble portuaire choisi

Localiser et situer l'ensemble choisi sur un planisphère des grandes voies maritimes mondiales

Expliquer pourquoi les littoraux et les grands ports sont les lieux privilégiés de la mondialisation des échanges

Nommer et localiser sur un planisphère les principales façades maritimes

Thème 2. - LES ÉCHANGES DE MARCHANDISES**3 heures****CONNAISSANCES****Les transports maritimes**

Les échanges mondiaux et régionaux de marchandises se déroulent, majoritairement par voie maritime, entre les espaces de production et d'échange précédemment étudiés. Canaux et détroits sont des points de passage stratégiques.

DÉMARCHES**Une étude de cas au choix :**

- Les différentes étapes du transport d'un produit de consommation (agro alimentaire ou industriel) de son lieu de production à son lieu de consommation.
- Les activités et le réseau d'une grande compagnie de transport maritime

Le développement des échanges et la rationalisation du transport maritime sont mis en évidence. Une attention particulière est portée aux acteurs de ces échanges.

L'étude de cas est mise en perspective dans la croissance des échanges mondiaux et sur un planisphère des pôles et des flux majeurs du commerce mondial.

CAPACITÉS**Décrire le trajet :**

- du produit étudié de sa zone de production à sa zone de consommation
- d'un navire appartenant à une grande compagnie de transport maritime.

Réaliser un croquis à l'échelle mondiale des pôles et des flux majeurs des échanges mondiaux.

Localiser et situer quelques grands points de passage stratégiques (canaux et détroits)

Thème 3. LES MOBILITÉS HUMAINES**3 heures****CONNAISSANCES****Migrations et tourisme dans le monde**

Les mobilités humaines qui se développent à l'échelle régionale et mondiale n'affectent qu'une part limitée de la population mondiale. Quelle que soit leur nature (économique, politique ou touristique), elles exploitent les discontinuités entre les espaces et elles affectent de manière différenciée pays de départ et pays d'arrivée.

DÉMARCHES**Une étude de cas au choix**

- Un flux migratoire du Maghreb vers l'Europe ;
- un espace touristique au Maghreb.

Ces études de cas sont replacées sur un planisphère dans le contexte des migrations et du tourisme dans le monde.

CAPACITÉS**Décrire :**

- les effets de ces déplacements de population sur les pays de départ et sur les pays d'arrivée
- l'impact du tourisme sur l'espace étudié

Localiser et situer:

- les principales zones de départ et d'arrivée des migrants sur un planisphère
- les espaces touristiques majeurs et les grands flux du tourisme mondial sur des cartes à différentes échelles

Thème 4 - On traitera un thème parmi les deux suivants :	
LES LIEUX DE COMMANDEMENT	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Les grandes métropoles</p> <p>Centres décisionnels majeurs, elles concentrent le pouvoir économique, financier, culturel, politique et technologique.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tokyo dans la mégalopole japonaise. <p>Cette étude cas débouche sur la présentation de planisphères : grandes métropoles, places boursières, réseau mondial de l'Internet ...</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Décrire et expliquer ce qu'est une métropole mondiale à partir de l'exemple choisi.</p> <p>Localiser les grandes métropoles mondiales et les pays où elles se situent</p>	
LES ENTREPRISES TRANSNATIONALES 2 heures	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Les firmes transnationales</p> <p>Ce sont des acteurs importants dans le processus de mondialisation : pays d'origine, stratégies d'investissement et d'implantation, effets socio-spatiaux.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>Une étude de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une firme transnationale et son implantation mondiale. <p>La firme étudiée est mise en contexte en particulier à partir de planisphères des investissements directs à l'étranger (IDE), de l'implantation des sièges sociaux des principales firmes transnationales.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Décrire la stratégie de la firme transnationale choisie pour l'étude de cas.</p> <p>Localiser et situer les principales zones recevant les investissements des firmes transnationales.</p>	

II - LES TERRITOIRES DANS LA MONDIALISATION 18 heures (environ 50% du temps consacré à la géographie)	
Thème 1 - LES ÉTATS-UNIS 6 heures	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>Les États-Unis dans la mondialisation.</p> <p>Les conséquences de la mondialisation sur l'organisation du territoire.</p> <p>L'étude met en évidence les espaces majeurs de la puissance et les différenciations spatiales qui découlent de la métropolisation et de la littoralisation des activités.</p>	<p>DÉMARCHES</p> <p>L'étude s'appuie sur des exemples de la puissance des États-Unis dans le monde.</p> <p>L'étude conduit à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire des États-Unis.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Localiser et situer sur une carte au moins cinq métropoles des États-Unis et la Mégalopole du Nord-Est</p> <p>Décrire et expliquer quelques paysages représentatifs du territoire des États-Unis</p> <p>Réaliser un croquis rendant compte des grands traits de l'organisation du territoire des États-Unis</p> <p>Localiser et situer sur un planisphère les principaux pôles de puissance mondiaux</p>	

Thème 2 - LES PUISSANCES ÉMERGENTES 6 heures**CONNAISSANCES**

La montée en puissance des pays émergents.

Elle a des **conséquences sur l'organisation de leur territoire** et génère à la fois du développement et de nouvelles inégalités socio-spatiales.

DÉMARCHES

Une étude de cas au choix :

- la Chine,
- l'Inde,
- le Brésil.

L'étude conduit à la réalisation d'**un croquis** de l'organisation du territoire choisi.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- au moins trois métropoles chinoises ou indiennes ou brésiliennes
- les grands pays émergents sur un planisphère

Réaliser un croquis rendant compte des grands traits de l'organisation du territoire du pays choisi

Décrire et expliquer les caractéristiques essentielles d'un pays émergent

Thème 3 - LES PAYS PAUVRES 6 heures**CONNAISSANCES**

Les États les plus pauvres présentent des caractéristiques communes : déficit de développement et pauvreté, marginalisation économique, problèmes politiques, inégalités socio-spatiales à toutes les échelles, mais aussi perspectives de développement.

DÉMARCHES

Étude de cas au choix : un « pays moins avancé » (PMA)

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- l'État étudié et sa capitale,
- quelques PMA.

Décrire et expliquer les caractéristiques essentielles d'un PMA à partir de l'exemple de l'État étudié.

III- QUESTIONS SUR LA MONDIALISATION
(environ 10% du temps consacré à la géographie)

Thème 1 : LA MONDIALISATION ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE 2 heures**CONNAISSANCES**

La mondialisation est porteuse d'uniformisation mais la diversité des cultures, des langues et des religions demeure.

DÉMARCHES

On s'appuie sur l'**exemple** de la diversité linguistique et religieuse dans le monde actuel.

CAPACITÉS

Localiser et situer les grandes aires linguistiques et religieuses.

Thème 2 : LA MONDIALISATION ET SES CONTESTATIONS 2 heures**CONNAISSANCES**

Les effets économiques, sociaux, environnementaux, culturels de la mondialisation font l'objet de débats contradictoires

DÉMARCHES

Un débat à enjeu spatial fort, au choix.

ÉDUCATION CIVIQUE

Classe de quatrième

LIBERTÉS, DROIT, JUSTICE

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire, la classe de quatrième amène les élèves à procéder à un inventaire des libertés fondamentales et à percevoir que l'exercice de celles-ci doit tenir compte de l'intérêt collectif.

Le droit intervient dans la résolution des conflits et des litiges ; pour cela il s'appuie sur des textes résultant d'un débat public, de rapports de force au sein de la société et de procédures légales. Le Droit et la Justice ne se conçoivent plus seulement à l'échelle nationale mais également à l'échelle de l'Union européenne.

La justice procède à des arbitrages en application du droit, elle le rend vivant en l'interprétant.

La sûreté, droit individuel et collectif, participe à l'égalité entre les citoyens.

A l'issue de la classe de quatrième, l'élève est capable d'expliquer et mettre en relation les grandes notions du programme (liberté, droit, justice). Pour chacune d'elles l'élève doit exercer son jugement critique en confrontant des situations concrètes aux textes de loi.

I - L'EXERCICE DES LIBERTÉS EN FRANCE (environ 30% du temps consacré à l'éducation civique)

CONNAISSANCES

Thème 1 - Les libertés individuelles et collectives

Les libertés sont abordées à la fois au niveau des droits individuels et collectifs, et de l'usage que l'on peut en faire au sein d'une société démocratique.

La conquête progressive des libertés individuelles et collectives est étudiée en insistant sur la liberté de conscience (dont les libertés religieuses), la laïcité, la liberté d'expression, la liberté d'association, les libertés politiques et syndicales et le droit au respect de la vie privée.

Thème 2 - L'usage des libertés et les exigences sociales

La démocratie reconnaît et développe les libertés mais leur exercice harmonieux suppose le respect de l'intérêt général et la compatibilité des libertés entre elles. Toute liberté trouve ses limites dans le respect de la liberté des autres.

DÉMARCHES

La présentation des principales formes que peut prendre aujourd'hui la liberté dans la cité peut s'appuyer sur le vécu des élèves : dans le collège, dans la vie quotidienne.

Ces libertés vont ensuite faire l'objet d'une généralisation afin d'aborder des problèmes de société.

Cette partie du programme s'articule nécessairement avec le programme d'histoire.

Cette partie du programme peut faire l'objet d'une étude de cas.

Sa finalité est de faire découvrir aux élèves, à partir de situations concrètes, que :

- les libertés se définissent aussi par leurs limites
- leur usage engendre des oppositions entre les composantes d'une société.

– DOCUMENTS DE REFERENCE

- Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (art. 13)
- Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (art. 9, 10, 11)
- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (art. 1, 4, 10 et 11)
- Préambule de la constitution de 1946 (alinéa 4 et 13)
- Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 (art. 12-1, 13, 14-1 et 3)
- Loi du 15 mars 2004, sur l'application du principe de laïcité dans les établissements scolaires et publics modifiant le code de l'éducation (art. L 141-5-1)
- Extraits du règlement intérieur du collège

II - DROIT ET JUSTICE EN FRANCE
(environ 40% du temps consacré à l'éducation civique)

CONNAISSANCES

Thème 1 - Le Droit codifie les relations entre les hommes dans une société

L'exercice des libertés, est fondé sur un droit écrit.
Une définition simple du Droit est donnée en distinguant les textes juridiques selon leur nature et leur hiérarchie (constitution, traités, lois...).

Les rapports entre le droit européen et le droit national sont expliqués.

Thème 2 - La Justice garante du respect du Droit

La Justice a pour mission de protéger, de punir et d'arbitrer les conflits. La procédure contradictoire, la présomption d'innocence, les droits de la défense, la non rétroactivité des lois, les voies de recours sont évoqués. Le fonctionnement de trois juridictions différentes est présenté : le conseil des prud'hommes, un tribunal correctionnel, la cour d'assises.

Thème 3 - La justice des mineurs

Le droit des mineurs est spécifique, l'étude de la justice des mineurs est l'occasion de préciser la responsabilité civile et pénale du collégien.
Le double rôle de la justice des mineurs (la protection de l'enfance et la répression des délits) est expliqué.

DÉMARCHES

Les élèves abordent le Droit à partir d'un texte de loi inscrit dans la vie quotidienne.

Une directive européenne s'imposant au droit national est prise en exemple (une zone Natura 2000 ...).

On s'appuie sur des exemples concrets pris dans le fonctionnement de ces trois juridictions (justice prud'homale, tribunal correctionnel, cour d'assises,) de façon à ce que les élèves comprennent l'articulation entre principes du droit et exercice réel de la justice.

L'étude de jugements éclaire la façon dont est aujourd'hui rendue la justice par les magistrats spécialisés. Une mise en perspective du droit des mineurs dans l'histoire et l'interprétation de la loi par les magistrats montrent que le droit évolue et s'interprète.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (art. 8 et 9), Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (art. 8 et 10)
- Constitution de la Ve République (art. 55, 66 et 66-1)
- Code civil (art 388-1), Code du travail (art L 511-1), Code de procédure pénale (art 255)
- Une décision du conseil constitutionnel, un extrait du code de la route, du règlement intérieur de l'établissement, d'un arrêté municipal
- Extraits des articles 1, 2 et 11 de l'ordonnance du 2 février 1945
- Une loi française et une directive européenne, étude d'un extrait de traité (ex : traité sur l'Union européenne de 1992)
- Un arrêt de la cour de justice des communautés européennes

III – LA SÛRETÉ : UN DROIT DE L'HOMME
(environ 20% du temps consacré à l'éducation civique)

CONNAISSANCES

La sûreté garantit l'exercice des droits et des libertés de la personne.
Dans une démocratie la loi assure la sécurité des personnes et des biens.
Une force publique organisée par l'État assure le respect des règles collectives et lutte contre les infractions.

DÉMARCHES

Les missions de la force publique aussi bien préventives que répressives sont abordées au travers de situations concrètes en partenariat avec la police ou la gendarmerie.
Des exemples d'infractions, de délits ainsi que les réponses légales sont étudiés. Ils sont une application pratique des règles fixées par la collectivité.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme de 1950 (art. 19 et 34)
- Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (art. 12)
- Code pénal (art 121-3,121-7, 222-9, 222-13)

IV - AU CHOIX
(environ 10% du temps consacré à l'éducation civique)

CONNAISSANCES

On évoque un événement judiciaire d'actualité et sa couverture par des médias.

DÉMARCHES

Pour exploiter l'actualité, le professeur propose l'étude d'extraits d'articles de journaux de l'année scolaire, de documents audiovisuels, de sites web ...